



Question élargie N°25  
Entrée le 24.10.2024  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 24.10.2024  
Chambre des Députés

**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 24 octobre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, et conformément au règlement de la Chambre des Député.e.s, je me permets de poser une **question élargie** à Monsieur le **Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire** concernant la **crise actuelle dans le secteur de la construction**.

En janvier 2024, le Gouvernement a pris plusieurs mesures pour relancer l'investissement et l'activité dans le secteur de la construction, notamment par des aides et subsides destinés à stimuler les ventes en état futur d'achèvement (VEFA).

Or, dans sa note « Conjoncture Flash » publiée le 21 octobre 2024, le STATEC constate une diminution de l'investissement dans les projets de construction au 2<sup>e</sup> trimestre de 2024. De plus, les autorisations de bâtir sont en baisse de -40% sur un an. Sur le marché du logement, malgré une augmentation des transactions, la part des transactions VEFA se trouve nettement en-dessous de la moyenne historique.

Dans ce contexte, j'aimerais aborder dans le cadre de ma question élargie les points suivants :

- Situation actuelle dans le secteur de la construction et évaluation d'impact des mesures prises par le Gouvernement pour relancer le secteur de la construction et la création de logements ;
- Création de logements publics abordables et programme d'achat de projets VEFA par l'État ;
- État d'avancement des travaux sur l'impôt national à la mobilisation de terrains et l'impôt national sur la non-occupation de logements ;
- Autres pistes envisageables pour relancer la construction ;

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Meris SEHOVIC**  
Député